



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°643) DE MISE A
DISPOSITION, DE LA SALLE BOUQUET, A
L'ASSOCIATION « LE SOUFFLE DU VENT », A
TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-20-058
EN DATE DU 31 JANVIER 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la demande de l'Association « Le Souffle du vent » représentée par Madame Flora GABREAU, en qualité de Présidente, et domiciliée, 92 avenue de la République, 94300 Vincennes, d'organiser des cours de yoga, dans la salle Bouquet, les mercredis du 8 janvier au 1^{er} juillet 2020 de 19 h 30 à 21 h (sauf vacances scolaires, jours fériés et les 15 et 22 janvier et le 27 mai 2020) ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec « Le Souffle du vent » représentée par Madame Flora GABREAU, en qualité de Présidente, et domiciliée, 92 avenue de la République, 94300 Vincennes, une convention de location de salle pour un montant de 969 € T.T.C. (neuf cent soixante-neuf euros), afin d'organiser des cours de yoga, dans la salle Bouquet, les mercredis du 8 janvier au 1^{er} juillet 2020 de 19 h 30 à 21 h (sauf vacances scolaires, jours fériés et les 15 et 22 janvier et le 27 mai 2020) ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET